

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE,  
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

#### **Arrêté du 27 février 2009 portant nomination d'un membre du jury de l'examen de sortie des élèves de la 47<sup>e</sup> promotion de l'École nationale supérieure de sécurité sociale**

NOR : SASS0930281A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-33 ;

Vu l'arrêté du 17 février 1978 relatif à la composition du jury de l'examen de sortie de l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2008 portant nomination de membres du jury de l'examen de sortie des élèves de la 47<sup>e</sup> promotion de l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Sur proposition du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 3 avril 2008,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Laurent-Sanna (Marie-Claire), directrice de la caisse d'allocations familiales de Guéret, est nommée membre du jury de l'examen de sortie des élèves de la 47<sup>e</sup> promotion de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en remplacement de Mme Simon-Lemercier (Annie), directrice de la caisse d'allocations familiales de Vannes.

#### Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 27 février 2009.

Pour les ministres et par délégation :

*Le sous-directeur de la gestion  
et des systèmes d'information,*

F. GODINEAU

*Le directeur du travail  
chargé de la sous-direction du travail  
et de la protection sociale,*

E. TISON